

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION du PLAN LOCAL D'URBANISME de la COMMUNE de LONGUEVILLE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du PLU de la Commune de Longueville, projet soumis à évaluation environnementale, du vendredi 19 avril 2019 au lundi 20 mai 2019 inclus, soit pendant **32** jours consécutifs.

Monsieur Daniel GOHARD, retraité du secteur bancaire, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du tribunal administratif de Caen.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Longueville, pendant la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 10h à 12h, le lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 16h30.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public au Pôle de Bréhal de la Communauté de Communes Granville Terre & Mer, pendant la durée de l'enquête du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi du 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Les pièces du dossier seront disponibles en ligne sur les sites internet de la commune de Longueville (www.longueville-manche.fr), de la Communauté de Communes (www.granville-terre-mer.fr) et consultables sur un poste informatique accessible au Pôle de Bréhal de la Communauté de Communes.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Longueville, 1 place du Bourg, 50290 LONGUEVILLE, au Pôle de Bréhal de la Communauté de Communes Granville Terre & Mer, 14 Rue de la Gare 50290 Bréhal ou par courrier électronique à l'adresse courriel : enquetepublique@granville-terre-mer.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Longueville ou de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Longueville pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Vendredi 19 avril 2019 de 9 heures à 12 heures,
- Mercredi 24 avril 2019 de 9 heures à 12 heures,
- Lundi 29 avril 2019 de 14 heures à 18 heures,
- Lundi 20 mai 2019 de 14 heures à 18 heures.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Longueville, au Pôle de Bréhal de la Communauté de Communes Granville Terre & Mer et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Il sera également publié sur les sites Internet respectifs de la commune et de la Communauté de Communes.

A l'issue de l'instruction, le Conseil Communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Le Maire à la mairie de Longueville et auprès du Président de la Communauté de Communes, plus précisément auprès du service urbanisme.

Le Président
Jean-Marie SÉVIN